

Les revendications politiques des Roumaines dans les années '20: le travail féministe de la Princesse Alexandrina Cantacuzino au niveau national et balkanique

Petrescu, Alexandra

Veröffentlichungsversion / Published Version

Zeitschriftenartikel / journal article

Empfohlene Zitierung / Suggested Citation:

Petrescu, A. (2008). Les revendications politiques des Roumaines dans les années '20: le travail féministe de la Princesse Alexandrina Cantacuzino au niveau national et balkanique. *Studia Politica: Romanian Political Science Review*, 8(2), 387-414. <https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:0168-ssoar-55949-7>

Nutzungsbedingungen:

Dieser Text wird unter einer CC BY-NC-ND Lizenz (Namensnennung-Nicht-kommerziell-Keine Bearbeitung) zur Verfügung gestellt. Nähere Auskünfte zu den CC-Lizenzen finden Sie hier:

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/1.0/deed.de>

Terms of use:

This document is made available under a CC BY-NC-ND Licence (Attribution-Non Commercial-NoDerivatives). For more information see:

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/1.0>

Les revendications politiques des Roumaines dans les années '20

Le travail féministe de la Princesse Alexandrina Cantacuzino au niveau national et balkanique*

ALEXANDRA PETRESCU

La naissance du féminisme en Roumanie signifie la naissance «d'un mouvement social et d'un mouvement d'idées, d'un engagement idéologique et politique dénonçant les discriminations envers les femmes et la domination du masculin sur le féminin»¹. En 1878, un article paru dans *Femeia Română* se réfère au droit de vote des femmes, en demandant des écoles pour les filles si les hommes politiques considèrent qu'elles ne sont pas préparées pour la vie politique². En même temps, quelques hommes politiques s'intéressent au droit de vote des femmes pour la commune et en 1878 les députés Lascăr Costin et Pantazi Ghica le demandent, en vertu de la légitimité du droit d'émancipation de la femme³. Une Ligue est créée par Cornelia Emilian⁴ en 1895 et nous y rencontrons les mêmes buts: la modification des lois qui humilient et qui subjuguent la femme. Les droits politiques ne trouvent pas leur place, seuls les droits économiques et juridiques sont demandés.

Choix méthodologique et théorique

Dans cette recherche nous préférons utiliser les termes «sexe» et «genre». Le premier est plus explicite, selon Selma Bellal, en termes de

«mouvement (référant à une dynamique inégalitaire qui peut s'inverser mais aussi avancer, se réinventer sous d'autres formes), de référence à des rapports

*Je remercie Mme Lia Apodaca de la Bibliothèque du Congrès Américain de Washington D. C. qui m'a fait parvenir un document unique que j'ai identifié, il s'agit de la lettre de l'association Liga Drepturilor și Datoriilor Femeii adressée en 1922 à Carrie Chapman Catt, la présidente de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes. Je remercie aussi à Mme Ruxandra Moașa Nazare qui m'a aidé à identifier dans la Bibliothèque George Barițiu de Brașov les livres: *XIV^{ème} Congrès International d'Agriculture, Bucarest-7, 8 et 10 juin 1929*, Cultura Națională, București, 1929 et La Société Macédo-Roumaine de Culture Intellectuelle, *Mémoire sur la situation des minorités roumaines trans-danubiennes. Yougoslavie, Bulgarie, Grèce, Albanie*, Tip. Române Unite, București, 1925.

¹Sophie STOFFEL, «Politisation et féminisme: agents et stratégies dans la construction d'un débat politique», in Bérengère MARQUES-PEREIRA, Petra MEIER (éds), *Genre et politique en Belgique et en francophonie*, Academia Bruylant, Louvain-La-Neuve, 2005, p. 49.

²*Femeia Română*, an I, nr. 84, 10 decembrie 1878.

³Les interpellations des députés Lascăr Costin et Pantazi Ghica dans la Chambre des Députés, le 2 décembre 1878, sont présentées par Ștefania MIHĂILESCU, *Emanciparea femeii române. Antologie de texte*, vol. I, 1815-1918, Editura Ecumenică, București, 2001, pp. 166-168.

⁴Sur l'activité de Cornelia Emilian v. Ionela BĂLUȚĂ, «Identité féminine et enjeux sociétaux. La seconde moitié du XIX^e siècle roumain», *New Europe College Yearbook 2000-2001*, New Europe College, 2003, p. 100.

de force qui vont au-delà d'une relation ou d'un contrat interindividuel, mais découlent d'antagonismes sociaux, voire de luttes entre groupes sociaux; de référence au point de départ de la catégorisation binaire entre les sexes sociaux: celui de sexe biologique; de dépassement d'une représentation hétérocentrée des sexes sociaux, renvoyant seulement à deux pôles représentant la normalité et non explicitement aux rapports sociaux de construction d'identités sexuelles distinctes»¹.

Si le terme «sexe» est un concept biologique, le terme «genre» est une construction sociale, comme observe Örjan Hemström qui considère aussi que le genre (*gender*) est une catégorie importante de recherche dans les sciences sociales². Les rôles de genre deviennent des stéréotypes: on croit que les hommes et les femmes possèdent des traits particuliers qui les font accomplir certaines tâches³. On attend donc des femmes et des hommes qu'ils fassent certaines choses (les hommes sont par exemple des politiques, les femmes sont des ménagères).

Dans la lecture de Terence Marshall on pourrait dire que le XIX^e siècle se caractérise par une citoyenneté qui englobe les droits politiques, tandis qu'au XX^e siècle la citoyenneté signifie l'accès aux droits sociaux⁴. La lutte des féministes pour les droits politiques est aussi une lutte pour le changement des mentalités au niveau de la classe politique. Nous devons observer, comme le fait Brian Turner⁵, que la citoyenneté politique peut être acquise «par le haut» (les droits sont octroyés par l'État) ou «par le bas» (les droits sont acquis après des luttes sociales).

Entre les femmes qui demandent leurs droits et les hommes qui peuvent les octroyer s'établit un type de relation profitable pour chacune des parties (les femmes gagnent leurs droits et les hommes politiques gagnent du capital électoral). Pour parler de ce rapprochement entre hommes et femmes on utilise le «féminisme relationnel» de Karen Offen⁶.

Pour l'analyse des associations féministes roumaines nous utilisons la théorie psychanalytique de Gabrielle Rubin qui considère qu'on assiste au XX^e siècle au déclin du modèle œdipien: l'organisation œdipienne-véritable semble disparaître

¹ Selma BELLAL, «Représentations de l'égalité et politiques publiques: conceptualisations, problèmes et enjeux», in Bérengère MARQUES-PEREIRA et Petra MEIER (éds), *Genre et politique...cit.*, p. 88.

² Örjan Hemstrom parle du «gender system» qui est caractérisé par la dévaluation des accomplissements sociaux des femmes en rapport avec les hommes: «Since the gender system can be characterised by a general devaluation of women's social achievements in relation to men's, gender is an important research category in all kinds of social arenas», v. Örjan HEMSTRÖM, *Male Susceptibility and Female Emancipation. Studies on the Gender Difference in Mortality*, Acta Universitatis Stockholmiensis, Stockholm Studies in Sociology N.S, Almqvist&Wiksell International, Stockholm, 1998, p. 6.

³ «Gender roles include the expectation of certain personality traits [...] The cultural expectations associated with gender are often expressed as gender-role stereotypes, beliefs that men possess certain traits, should do certain things», v. Marie RICHMOND-ABBOT, *Masculine&Feminine. Gender Roles over the Life Cycle*, Second edition, McGraw-Hill, Inc., New York, 1992, pp. 5-6.

⁴ L'essai de Terence Humphrey Marshall, *Social Class and Citizenship* (publié en 1950), a été critiqué par des auteurs comme Alisa Del Ré, Carole Pateman et Sylvia Walby à cause du caractère androcentrique qui ne tient pas compte du fait que les femmes et les hommes accèdent différemment à la citoyenneté politique et sociale.

⁵ Brian TURNER, *Citizenship and Social Theory*, SAGE Publications, London, 1993.

⁶ Le féminisme relationnel signifie aussi la relation avec les enfants ou l'État, v. Karen OFFEN, «Defining Feminism: A Comparative Historical Approach», *Signs*, no. 1, 1988, pp. 119-157.

au profit d'un modèle fraternel horizontal¹. Mais les féministes roumaines créent dès 1866 des associations charitables où le modèle proposé est d'une bonté sans fin, d'une prise en charge par une entité fantasmagique mais semblable à la mère idéalisée du nourrisson, capable d'un don total et sans fin. Peu à peu la transformation de ces associations en organisations qui demandent des droits politiques (ou qui se disent politiques) va émerger vers un modèle œdipien-véritable. Nous voulons donc prouver que le déclin du modèle œdipien commence au XIX^e siècle (et pas au XX^e) mais que le modèle recommence à être vivant au XX^e siècle. Cette théorie psychanalytique de Gabrielle Rubin s'oppose à la théorie psychologique de Bischof-Köhler² qui parle de l'existence des hiérarchies dans les associations féminines.

L'appareil conceptuel et méthodologique qu'on utilise est enrichi par le modèle spatial dans lequel un espace géométrique peut rendre compte d'un espace psychologique ou culturel. En utilisant ce modèle nous voulons analyser les distances entre les partis et les femmes. Nous pouvons ainsi parler d'une différenciation des espaces en fonction du «genre» de l'électeur. Nous reformulons ainsi la théorie de Converse qui parlait de la différenciation des espaces en fonction des «types d'électeurs»³. La taille de l'espace dans l'entre-deux-guerres ne varie pas seulement en fonction du niveau d'information ou de participation des électeurs dont parle Converse, mais aussi en fonction du genre de l'électeur. L'électrice n'a pas le droit de vote intégral et peut être considérée un citoyen «à moitié»; son pouvoir participatif est diminué et son espace est contracté, par rapport aux hommes dont l'espace est très ample. Ainsi, l'explication d'un espace resserré pour les femmes ne réside pas seulement dans le niveau d'information ou de participation, qui est faible, mais aussi dans leur genre. L'essai des partis d'encadrer les femmes dans leurs structures ne s'explique pas seulement par le nombre important des femmes, mais parce que l'électrice qui vit dans un espace rétréci est plus inclinée à changer de choix électoral entre deux élections. Les partis veulent éduquer la femme pour contrôler et pour stabiliser son vote, dans leur bénéfice.

Dans le modèle spatial que nous nous proposons de construire, nous ne voulons pas analyser le positionnement des femmes vis-à-vis des partis au moment des élections, mais le positionnement des féministes (donc d'un groupe bien délimité) vis-à-vis des partis. Notre analyse se concentre sur deux organisations: le Groupe National des Femmes Roumaines (GNFR) et l'Union des Femmes Roumaines (UFR). Le GNFR (créé en 1929) est choisi parce que son positionnement est différent de l'UFR (créée en 1918): l'Union choisit le rapprochement des partis politiques (par l'inclusion des féministes importantes dans les structures des partis), tandis que le Groupe adopte une distance qui est en même temps un rapprochement, en décidant de former un parti politique féminin mais sans permettre à ses féministes d'entrer dans les partis politiques⁴.

¹ Gabrielle RUBIN, *Le déclin du modèle œdipien*, L'Harmattan, Paris, 2004. L'auteur donne l'exemple d'une organisation fraternelle de nos jours: Les Médecins sans Frontières, p. 85.

² La théorie de Bischof-Köhler est analysée par Marianne SCHMIDT-MAST, *Gender Differences in Dominance Hierarchies*, Pabst Science Publishers, Lengerich, 2000.

³ P.E. CONVERSE, «The Problem of Party Distances in Models of Voting Change», in M.K. JENNINGS, L. H. ZEIGLER, *The Electoral Process*, Prentice-Hall, Englewood Cl, New Jersey, 1966.

⁴ Une analyse approfondie des relations entre l'Union des Femmes Roumaines et le Groupe National des Femmes Roumaines dans notre article «Pouvoir aux femmes ou femmes au pouvoir? Le mouvement des femmes roumaines en débat (1929-1944)», in *Studia Politica. Romanian Political Science Review*, vol. V, no. 5, 2005, pp. 666-678.

La vision du féminisme défenseur de la nation se forge dans les années de la Première Guerre mondiale. C'est le moment de la construction d'une mythologie féminine qui a au centre la figure de la reine Maria, celle qui a été pendant la guerre «la conscience vivante de l'unité roumaine, le symbole de la confiance dans la victoire finale»¹. Conformément à Lucian Boia, la reine Maria et la reine Elisabeta sont les seules figures féminines de la mythologie historique roumaine. Mais à notre avis, il y a plusieurs féministes qui méritent d'être à côté de ces reines: Alexandrina Cantacuzino est un autre nom aristocratique que nous voulons inscrire dans la mythologie féminine roumaine, auprès des féministes comme Maria Rosseti, une figure mythisée aux XIX^e siècle². Sa contribution au développement du féminisme roumain ne peut pas être niée. Nous essayerons donc de faire revivre les années qui ont suivi à la Grande Guerre, pour tracer l'histoire du féminisme roumain dans le contexte du mouvement féministe international. On va utiliser dans cette démarche le livre *Cincisprezece ani de muncă socială și culturală* qui contient les discours, les articles, la correspondance et les conférences d'Alexandrina Cantacuzino³. Nous allons également utiliser les deux anthologies de Ștefania Mihăilescu qui regroupent des textes des féministes roumaines pendant la période 1815-1929⁴. Deux autres sources primordiales sont les deux livres qui contiennent les rapports et les discours prononcés pendant les deux conférences balkaniques de la Petite Entente des Femmes (PEF) de 1923 et 1924⁵. Enfin, nous allons utiliser des revues que nous avons identifiées dans le fonds documentaire G.T. Kirileanu de la Bibliothèque départementale Neamț: *Lumina femeii* publiée à Cluj dans les années '20, *L'Europe Orientale* publiée à Paris dans les années '30, *Duminica Universului*, publiée à Bucarest dans les années '30, *Sociologie românească* publiée par l'Institut Social Roumain toujours dans les années '30⁶.

Les visions des féministes sur les droits politiques des femmes après la Grande Guerre

Après la Première Guerre mondiale l'importance des droits politiques des femmes ne peut plus être niée. Les féministes commencent à en parler de plus en

¹ Lucian BOIA, *Istorie și mit în conștiința românească*, ediția a 4-a, Humanitas, București, 2005, p. 337.

² Ionela BĂLUȚĂ, «Apariția femeii ca actor social – a doua jumătate a secolului al XIX-lea», in Ionela BĂLUȚĂ, Ioana CÎRSTOCEA (sous la direction de), *Direcții și teme de cercetare în studiile de gen din România. Atelier, École Doctorale Régionale en Sciences Sociales et Colegiul Noua Europă*, București, 2003, pp. 65-66.

³ Alexandrina CANTACUZINO, *Cincisprezece ani de muncă socială și culturală. Discursuri, conferințe, articole, scrisori*, Tipografia Românească, București, 1928.

⁴ Ștefania MIHĂILESCU, *Emanciparea femeii române...cit.*; IDEM, *Din istoria feminismului românesc. Antologie de texte (1838-1929)*, Polirom, Iași, 2002.

⁵ Petite Entente des Femmes, *1^e Conférence de la Petite Entente des Femmes. Discours prononcés aux séances publiques des 3 et 4 novembre 1923*, Tipografia Dorneanu, București, 1923; Petite Entente des Femmes, *2^e Conférence de la Petite Entente des Femmes à Belgrade. Discours et rapports de 1-4 novembre 1924*, L'Imprimerie des livres religieux, Bucarest, 1925.

⁶ *Lumina Femeii*, an I, nr. 3, 1 decembrie 1920, an II, nr. 10, 1 octombrie 1921; *L'Europe Orientale*, VII^e année, nos. 1-2, 1937; *Duminica Universului*, anul I (XXVII), nr. 1, 1931; *Sociologie românească*, an I, nr. 1, ianuarie 1936, an III, nr. 4-6, aprilie-iunie 1938.

plus souvent, dans les revues féministes, dans des discours et conférences. Il y a deux groupes des féministes qui se créent après la Grande Guerre, un groupe qui demande l'obtention immédiate des droits politiques, comme c'est le cas de l'Association pour l'Emancipation sociale et politique des Femmes (Asociația pentru emanciparea socială și politică a femeii, Iassy), et un autre, La Ligue pour l'Emancipation progressive de la femme (Liga pentru emanciparea progresivă a femeii și opinia publică, Ardeal) qui demande patience pour que les femmes soient éduquées avant de voter. L'Association pour l'Emancipation sociale et politique est créée en 1918 par Elena Meissner et La Ligue par Sanda Mateiu en 1921. La Ligue s'oppose expressément à l'Association et propague ses idées par l'intermédiaire de la revue *Lumina femeii* dont le premier numéro apparaît à Cluj en 1920. Les revues transylvaines louent l'initiative des féministes dirigées par Sanda Mateiu et considèrent que la Ligue représente «la vraie opinion féminine roumaine», avec un programme totalement opposé à celui de l'Association parce qu'elle demande une émancipation progressive et pas réactionnaire, en adoptant un programme évolutionniste et pas révolutionnaire¹.

Dans le troisième numéro de la revue *Lumina femeii*, Valeria Tulbure expose son opinion sur l'émancipation de la femme: elle considère que la femme doit être préparée pour la réalité d'après guerre et doit être, avant tout, «épouse et mère, compagne et éducatrice, la créatrice de l'avenir du peuple»². Valeria Tulbure insiste sur la nécessité de la création des écoles pratiques pour les femmes pour qu'elles apprennent comment éduquer leurs enfants, comment gérer une maison. L'auteur critique le nombre de lycées qui préparent les filles pour les universités, sans penser que pas toutes les filles peuvent se débrouiller pour devenir des diplômées et des fonctionnaires:

«Si toutes les filles partent pour une éducation supérieure ou deviennent fonctionnaires, qui va s'occuper des familles, des enfants et des autres métiers propres aux femmes?»³

L'émancipation de la femme est comprise dans la liaison étroite avec la mission spécifique de la femme: les femmes doivent demander des écoles professionnelles pour développer le pouvoir et la volonté de travail qui sont «des vertus qui enchaînent toutes les passions»⁴.

En 1921 Elena Cadariu publie dans la même revue un article sur la femme roumaine et le droit de vote. Elle considère que pour les Roumaines le droit de vote doit rester une «question» parce que la femme «n'est pas éduquée et formée pour la laisser au gré du destin, en lui donnant ce droit»⁵. Cadariu croit que la femme ne doit pas être appelée à la vie politique dans les moments «nébuleux» d'après guerre. Elle critique l'attitude des autres féministes qui se sont précipitées pour demander le droit de vote et conclue que:

¹ «Liga pentru emanciparea progresivă a femeii și opinia publică», «Mișcarea feminisă din țară», *Lumina Femeii*, an II, nr. 10, 1 octombrie 1921, pp. 385-386. Il s'agit des opinions des revues *Cele trei Crișuri* et *Patria* de Cluj, citées par *Lumina Femeii*.

² Valeria TULBURE, «Cum înțeleg emanciparea femeii», *Lumina femeii*, an I, nr. 3, 1 decembrie 1920, p. 197.

³ *Ibidem*, p. 198 (notre trad.).

⁴ *Ibidem*, p. 199.

⁵ Elena CADARIU, «Femeia română și dreptul de vot», *Lumina femeii*, an II, nr. 10, 1 octombrie 1921, p. 381.

«Les femmes d'Ardeal, les plus intelligentes, nobles [...] regardent, en attendant, les grands changements, [...] sans penser [...] qu'elles ont le rôle décisif»¹.

L'auteur ne nie pas que la femme a le même droit au vote que l'homme, mais demande premièrement la création de la femme de l'avenir avant de lui donner les droits politiques. Cadariu ne veut pas que les droits politiques soient accordés aux femmes pour qu'elles agrandissent la masse électorale, pour qu'elles soient attirées dans des luttes stériles et les querelles de parti qui les éloigneraient de leur mission principale, de mère. Voilà les périls du vote.

«La femme député doit être libérée des chaînes politiques du parti [...elle] doit se sacrifier exclusivement aux principes d'une vie sociale plus noble [...]: à la famille, aux enfants [...] La politique sociale est le terrain politique pour la femme, où son activité peut se développer [...] La femme pourra s'assurer un rôle dirigeant exclusif dans les séances parlementaires, parce qu'en tant que représentante des masses, elle comprendra [...] plus vite la relation naturelle entre le paragraphe et la vie pratique [...] quand sera question de la systématisation du temps de travail, de la protection de la femme travailleuse et les enfants. Voilà le vrai terrain de travail de la femme dans la vie politique»².

Elena Cadariu demande une réforme graduelle pour l'émancipation politique de la femme, pour avoir le temps de préparer la femme pour l'accomplissement de ces tâches.

La différence entre les féministes moldaves et transylvaines, en ce qui concerne l'attitude envers l'octroi des droits politiques, réapparaît dans un article de la revue *Înfrățirea* de Cluj, qui est reproduit dans *Lumina femeii*:

«Les féministes de Bucarest et de Moldavie demandent une immédiate, intégrale et donc révolutionnaire émancipation civile et politique, mais de notre Ardeal [...] part le bon conseil que les droits politiques de la femme soient octroyés par des réformes graduelles et bien réfléchies»³.

Faire connaître au niveau balkanique les demandes politiques des Roumaines

Le déplacement de l'intérêt des femmes du social vers le politique se produit dans le cadre des mouvements féministes au niveau national et transnational⁴. La question des droits politiques des Roumaines arrive à être connue sur le plan international en 1923: au grand Congrès féministe de l'Alliance pour le Suffrage à Rome, Alexandrina Cantacuzino prononce un discours en français sur la situation des Roumaines après l'adoption de la Constitution⁵. Elle soutient que les droits

¹ *Ibidem*, p. 382 (notre trad.).

² *Ibidem*, p. 384 (notre trad.).

³ «O bună acțiune feministă», *Lumina femeii*, an II, nr. 10, 1 octombrie 1921, p. 387 (notre trad.).

⁴ Gisela BOCK, *Femeia în istoria Europei. Din Evul Mediu până în zilele noastre*, trad. roum. M.C. Bărbulescu, Polirom, Iași, 2002, pp. 164-221.

⁵ Alexandrina CANTACUZINO, *Cincisprezece ani de muncă socială și culturală...cit.*, pp. 313-317.

politiques des femmes ne peuvent pas être contestés, qu'on ne peut pas leur refuser le droit de participer à la vie de la nation qu'elles ont créée avec leur labeur et leur sang. Elle raconte la grande lutte des Roumaines pour le vote et considère que les lois spéciales qui vont accorder le vote aux femmes «c'est fort peu et c'est beaucoup», «c'est une victoire bien mince»¹. Les Roumaines ne peuvent pas se contenter de cette situation parce que précédemment elles avaient obtenu l'accord de collaborer au sein des Conseils municipaux mais, dans la Constitution de 1923, le droit d'éligibilité et d'élection aux Conseils municipaux n'apparaît plus, et Alexandrina Cantacuzino conclue: «La lutte reste ouverte»².

Au même Congrès, Alexandrina Cantacuzino met les bases de la PEF, un signe de la continuation de la politisation du mouvement des femmes en Roumanie, et aussi en Europe. La PEF est une copie de la Petite Entente politique conclue en 1920-1921 entre le royaume des Serbes, Croates et Slovènes, la Tchécoslovaquie et la Roumanie pour le maintien des frontières fixées en 1919-1920. La PEF se propose de réunir plusieurs pays de l'espace balkanique: en 1923 de cette Entente Féminine font partie la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie, la Grèce, la Pologne et la Roumanie, Alexandrina Cantacuzino étant élue présidente. On voit comment la politique devient une source d'inspiration pour le féminisme roumain qui se propose de rapprocher les féministes balkaniques en vue de leur coopération. L'initiative de l'alliance féministe vient de la part d'une personnalité féminine et non de la part d'une association féministe. Un des buts de l'activité de la PEF est de

«chercher et appliquer tous les moyens pour que les femmes des pays non affranchis obtiennent les droits politiques, civiles et municipaux devant la loi»³.

La première Conférence de la PEF se déroule à Bucarest en 1923 et dans le discours inaugural Alexandrina Cantacuzino, la présidente de la PEF, parle du but des féministes réunies dans cette association: «Relever la condition sociale et politique des femmes»⁴. Dans un autre discours, Caterina Cerkez, la secrétaire de la PEF, montre que 60% des personnes interrogées lors d'un questionnaire sur l'entrée des femmes en politique, ont répondu «oui» à la question: «Êtes-vous pour l'entrée des femmes dans la vie politique?», 30% ont été contre et 10% n'étaient pas encore sûres et demandaient «une préalable éducation civique de la femme ou sa participation au conseil municipal»⁵. Cerkez mentionne quelques personnalités masculines qui sont pour l'entrée des femmes dans la vie politique: Nicolae Iorga, Rădulescu Motru⁶. Cerkez précise qu'il y a des voix qui demandent même la création d'un parti séparé pour les femmes, «afin de les mieux préserver de ce qu'ils ont presque l'air de considérer comme ambiance contaminée»⁷. D'autres considèrent que les droits politiques intégraux doivent être accordés seulement aux femmes «ayant une certaine culture, tandis que les illettrées n'auraient

¹ *Ibidem*, p. 314.

² *Ibidem*, p. 317.

³ *Petite Entente des Femmes, Conférence de la Petite Entente des Femmes. Discours prononcés aux séances publiques des 3 et 4 novembre 1923, București, Tipografia Dorneanu, 1923, p. 5.*

⁴ «Discours de la Princesse Alexandrine Cantacuzène», in *Ibidem*, p. 7.

⁵ «Discours de Mlle Catherine Cerkez», in *Ibidem*, p. 21.

⁶ Constantin Rădulescu Motru n'était pas d'accord en 1914 avec l'implication des femmes dans la politique, v. Sorin RADU, *Modernizarea sistemului electoral din România (1866-1937)*, Institutul European, Iași, 2005, p. 237.

⁷ *Ibidem*, p. 22.

droit qu'à un vote représentatif», mais il y a aussi d'autres personnes qui envoient la femme «à ses enfants et à sa cuisine»¹.

Parmi les déléguées de la Roumanie à cette Conférence, et aussi à la deuxième Conférence qui a lieu à Belgrade en 1924, on retrouve Eugenia de Reuss-Ianculescu, la présidente de la La Ligue des Droits et des Devoirs des Femmes (Liga Drepturilor și Datoriilor Femeii). Il est important de mentionner cette association parce qu'elle est affiliée à l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes, présidée par l'Américaine Carrie Chapman Catt. L'association présidée par Eugenia de Reuss-Ianculescu a été créée en 1911 sous le nom de L'Émancipation de la Femme, le but étant l'émancipation sociale et économique des Roumaines. En 1913 le nom de l'association est changé en Les Droits des Femmes, l'égalité politique étant le nouveau but de l'organisation². Avant la création de la PEF, les membres de la Ligue expriment leur intérêt pour le mouvement féministe international: La Ligue adresse une lettre à Chapman Catt le 7 septembre 1922 pour lui demander des livres sur le féminisme américain parce qu'en Roumanie il n'y avait pas une bibliothèque féministe et Eugenia de Reuss-Ianculescu voulait tenir des conférences sur les féministes célèbres dans le domaine social et politique pendant des cours de soir:

«As there are no complete libraries in Romania and not a single feminist library, it is impossible for us even to know the titles of the books [...] Would your association be able for the generous act of help [...] and to send us [...] especially books where *we could find biographies of your famous women*. We would speak in a first serie of lectures on political and social prominent women [...] money makes it for us impossible to buy foreign books and we would be very very thankfull if you would help us with books, with articles from reviews, with written notes if you can't otherwise, at least with articles cut out of your news-papers and with a list and price list of the books. Our auditory being very little theoretically trained, we must give portraits and not theory and history to captivate them. We are sure that you will be ready to help us [...] with all your means [...] We send you our best thanks for all you will do to [help] us in our cultural [work] so very difficult in Romania and beg you *to answer us as quickly as possible*, time remaining for preparation being very short [...] With best greetings to our venerated president»³.

Cette lettre décrit les préoccupations des féministes roumaines, mais aussi les difficultés rencontrées dans un pays où l'analphabétisme est accablant et où l'œuvre culturel rencontre des obstacles dûs, entre autres, aux difficultés financières. Une année plus tard, en 1923, à l'occasion de la Première Conférence balkanique, Calypso Botez présente un rapport du Conseil National des Femmes Roumaines (CNFR), en faisant référence à l'enseignement primaire en Roumanie: en 1910-1911 il y avaient 4930 professeurs hommes et 1794 professeurs femmes, tandis qu'en 1914-1915, 5119 professeurs sont des hommes et 2381 professeurs sont des femmes⁴. Rapportant le nombre des professeurs au nombre des habitants, on

¹ *Ibidem*.

² *Ibidem*, p. 236. La Ligue est une des associations féministes qui demandent l'émancipation politique des femmes.

³ Box 6, Reel 3-4, Carrie Chapman Catt Papers, Manuscript Division, Library of Congress, Washington, D.C.

⁴ «Rapport de Mme Calypso Botez, présidente du CNFR», in *Petite Entente des Femmes, 1^{re} Conférence de la Petite Entente des Femmes...cit.*, p. 54.

comprend le fossé creusé entre les quelques éclairées et les masses. Les efforts des féministes sont donc concentrés sur l'éducation des jeunes filles, une étape nécessaire avant l'obtention des droits politiques. On doit quand même préciser que dans les pays de l'Occident ce travail d'éducation commence avant le début du XX^e siècle, comme c'est le cas de la Belgique où Zoé Gatti de Gamond, membre de la moyenne bourgeoisie, lutte pour l'émancipation des femmes par l'éducation à partir de 1830. Il est important de mentionner que les idées de Zoé Gatti de Gamond pénètrent dans l'espace roumain en 1924, par l'intermédiaire d'un livre traduit en roumain¹.

À la Deuxième Conférence de la PEF de Belgrade, en 1924, on retrouve l'intérêt des participantes pour les droits politiques: Alexandrina Cantacuzino parle du fait que la femme «dans la nouvelle société née après la guerre ne peut plus être seulement la gardienne muette du foyer»². Caterina Cerkez, à son tour, parle de la motion que les déléguées de la PEF portèrent à Mr. Bratiano, le président du Conseil des Ministres, et qui

«reclamait au nom des pays associés pour la femme roumaine, yougoslave et grecque, l'intégrité de ses droits politiques»³.

Les discours des autres féministes balkaniques se réfèrent aux droits politiques des femmes, comme c'est le cas du discours de la Grecque Avra Théodoropoulo ou de la Tchèque Frantiska Plaminkova⁴. Lors de cette conférence on vote une motion dans laquelle les déléguées

«expriment les désirs suivants: Que les femmes yougoslaves, grecques et roumaines obtiennent dans le plus bref délai leurs droits politiques intégraux, considérant que dans les pays où elles jouissent de ces droits, les femmes n'ont travaillé que pour le plus grand bien de leur pays et pour la protection de l'enfant qui assure l'avenir de la race»⁵.

En 1925, dans un discours tenu au CNFR, Cantacuzino parle du droit de vote et du droit d'être élue à la commune:

«On demande le droit de participation des femmes à l'administration de la commune. On demande absolument le droit pour la Femme, pour la mère, de prendre part à la vie publique, au moins dans les conseils locaux au début [...] mais on n'admet pas qu'elle soit nommée ou cooptée, car elle serait enrégimentée par le parti au pouvoir [...] et elle] n'aurait l'indépendance dont elle a besoin pour soutenir ses opinions»⁶.

¹ Zoé GATTI DE GAMOND, *Despre îndatoririle femeilor și despre cele mai nimerite mijloace cari le-ar putea asigura fericirea*, alcătuită în limba franceză de d-na Gatti de Gamond, tălmăcită de Teodor. N. Balș, rev., pref. de P. MUȘOIU, Curierul Judiciar, București, 1924.

² «Discours tenu par la Princesse Alexandrine Gr. Cantacuzène», in *Petite Entente des Femmes, 2^e Conférence de la Petite Entente des Femmes à Belgrade...* cit., p. 11.

³ «Rapport présenté par Mlle Catherine Cerkez, secrétaire générale de la PEF à la séance publique du 4 novembre 1924», in *Ibidem*, p. 19.

⁴ «Discours de Mme Théodoropoulo à la Séance publique», pp. 35-40; «Discours de Mme Plaminkova à la Séance publique», pp. 41-46, in *Ibidem*.

⁵ *Petite Entente des Femmes, 2^e Conférence de la Petite Entente des Femmes à Belgrade...* cit., p. 97.

⁶ Alexandrina CANTACUZINO, *Discurs ținut de Dna Alexandrina Cantacuzino la întrunirea publică a Consiliului Național al Femeilor Române dela 25 ianuarie 1925 la Fundația Carol I în chestiunea*

L'apport de la femme en politique serait «la lutte pure des idées, des sanctions contre toutes les illégalités, même si elles seraient commises par le parent le plus proche»¹.

Alexandrina Cantacuzino critique le projet de la loi administrative proposée par le ministre Văitoianu, qui imposait une centralisation excessive. Cantacuzino propose la décentralisation, car «la société moderne demande le partage des responsabilités, le développement de l'initiative privée»². Anne Cova observe que dans un État centralisé la marge de manoeuvre des associations féministes est amoindrie³, c'est pourquoi les féministes roumaines demandent la décentralisation qui puisse leur offrir un espace plus large pour agir.

Alexandrina Cantacuzino, qui est la personnalité féministe marquante de la période de l'entre-deux-guerres, ne se préoccupe pas seulement des questions politiques, mais aussi des problèmes sociaux dont elle parle dans les journaux. Un exemple serait l'article du journal *La Presse*, de 1924, où elle parle de la société roumaine, engourdie, qui laisse les étudiants mourir de faim⁴. Nous découvrons la préoccupation pour les jeunes, qui caractérise le mouvement des femmes en Roumanie avant la Seconde Guerre mondiale. Dans plusieurs articles ou discours, Alexandrina Cantacuzino parle du progrès social qui permet aux femmes d'exercer leurs droits. Dans une conférence prononcée à Galați⁵ à l'Association féministe, elle dit que la femme doit être appelée pour partager les responsabilités avec l'homme et que les pays du monde doivent comprendre l'importance de cette évolution de la vie politique, sociale, économique. Dans cette évolution la femme a un rôle important qui doit être reconnu officiellement. Le but de la PEF est l'acquisition de tous les droits, civils et politiques. Cantacuzino insiste sur l'importance des liaisons qui s'établissent entre les féministes européennes qui visent l'obtention des mêmes droits. Les Roumaines veulent participer à ce mouvement qui prend un caractère universel: au Congrès de l'Alliance pour le Suffrage de 1923 sont présentes les représentantes de la Chine, du Japon ou d'Australie. L'idée qui est à la base des actions du CNFR, au nom duquel parle Cantacuzino, est de ne pas laisser la Roumanie isolée⁶. Le travail féministe sert, ainsi, les intérêts nationaux et la Patrie devient l'idéal de la femme roumaine⁷.

En 1925, les féministes roumaines sont de nouveau présentes à un événement féministe international: au Congrès féminin de Washington, Alexandrina Cantacuzino est élue vice-présidente du Conseil International des Femmes (CIF). Cantacuzino remplace Adrienne Avril de Sainte-Croix, présidente du Conseil National des femmes françaises, qui avait déjà visité la Roumanie à l'invitation du CNFR. Le CIF, créé à Washington en 1888, est une des plus importantes organisations

reforme administrative, a dreptului de vot și eligibilitate al femeilor la comună, Tipografia Cărților Bisericești, București, 1925, pp. 4-5 (notre trad.).

¹ *Ibidem*, p. 5.

² *Ibidem*, p. 11.

³ Anne COVA, «Féminisme et maternité entre les deux guerres en France. Les ambiguïtés et les divergences des féministes du passé», *Les Temps Modernes*, 52^e année, no. 593, avril-mai 1997, p. 60.

⁴ Alexandrina CANTACUZINO, «Lipsurile societății românești», *Presă*, 10 februarie 1924, in *Cincisprezece ani de muncă socială și culturală...cit.*, pp. 272-275.

⁵ IDEM, «Rostul femeii în viața socială și politică», conférence tenue à l'Association féministe, Galați, 6 avril 1924, in *Ibidem*, pp. 163-169.

⁶ *Ibidem*, p. 168.

⁷ *Ibidem*, p. 169.

féministes, qui compte 180 000 membres à la fin des années 1920¹. L'Alliance internationale pour le suffrage, aux Congrès de laquelle les Roumaines participent aussi, est issue du CIF dès 1904. Alexandrina Cantacuzino devient donc une personnalité marquante du féminisme européen avec son entrée dans le CIF, étant une des dix nobles qui ont dirigé le Conseil².

Le succès du féminisme roumain sur le plan international lui confère une légitimation qui l'aide à imposer ses demandes. La principale demande qui anime les esprits féministes est le droit de vote. Dans les articles et les discours d'Alexandrina Cantacuzino, tout au long de l'année 1925, nous découvrons le même désir d'élire et d'être élues. Les femmes expriment leur désir de changer le monde par leur acceptation dans la vie politique. Mais leur désir s'oppose au désir des hommes politiques qui veulent perpétuer l'état de choses existant. Entre les individualités féminines et les institutions politiques et juridiques qui sont constituées par les hommes il y a une tension permanente.

L'action féminine veut résoudre cette tension par une conciliation entre les femmes et les hommes, qui ne peut se réaliser que par l'octroi des droits civils et politiques aux femmes. La résolution de la tension ne peut se faire que par l'obtention de l'égalité.

Dans une allocution de 1925, Alexandrina Cantacuzino demande le droit des femmes de participer à l'administration de la commune³. Dans un article du journal *Universul*⁴, elle parle d'un avantage caché du manque des droits politiques: les femmes peuvent, sans être animées par aucune passion, rejoindre les consciences et renouveler la vie de la communauté.

À Genève, dans un discours prononcé à l'Association Internationale L'Union Mondiale, elle fait connaître «la lutte intense»⁵ pour le droit de vote et d'éligibilité à la commune. L'idée du gouvernement, que les femmes soient choisies par les conseillers municipaux, est contraire à toute idée démocratique, parce que le gouvernement se propose, ainsi, d'enrégimenter les femmes dans les partis politiques. Pour Cantacuzino l'élection à la commune est importante parce qu'elle représente «l'école primaire de la vie politique»⁶.

Comme on peut le voir, le vote reste l'idée centrale du discours féministe tout au long de l'année 1925. Mais il y a aussi d'autres préoccupations féministes qu'il faut prendre en compte. La question des minorités, par exemple, devient une préoccupation importante du CNFR, qui organise le 25 octobre 1925 une réunion avec les Associations féministes minoritaires qui sont en nombre de trois cents à

¹ Anne COVA, «Féminisme et maternité...cit.», pp. 61-73. Elle passe en revue les organisations féministes importantes au niveau international. Sur l'histoire du Conseil international des femmes v. Éliane GUBIN, Leen VAN MOLLE (sous la direction de), *Des femmes qui changent le monde. Histoire du Conseil international des femmes*, Éditions Racine, Bruxelles, 2005.

² Éliane GUBIN, Leen VAN MOLLE, (sous la direction), *Des femmes qui changent le monde...cit.*, p. 73. Les autres neuf nobles sont: la marquise Ishbel of Aberdeen, entrée au Bureau en 1893, la baronne finlandaise Alexandra Gripenberg (1899), la comtesse italienne Gabriella Spaletti-Rasponi (1909), la baronne belge Marthe Boël (1936), la comtesse hongroise Clotilde Apponyi (1936), la douairière britannique Lady Nunburnholme (1938), la marquise britannique Eva Reading (1957), la princesse thaïlandaise Prem Purachattra (1960), la comtesse italienne Alicia Paolozzi-Spaulding (1982).

³ Alexandrina CANTACUZINO, *Cincisprezece ani de muncă socială și culturală... cit.*, pp. 106-113.

⁴ IDEM, «O lume care moare, una care se naște», *Universul*, 5 aprilie 1925, in *Ibidem.*, p. 262.

⁵ IDEM, *Cincisprezece ani de muncă socială și culturală... cit.*, p. 336.

⁶ *Ibidem*, p. 342.

l'époque et représentent la Transylvanie, la Bucovine et le Banat. Le but de la réunion¹, dit Cantacuzino, est de rapprocher les femmes du royaume roumain des femmes minoritaires, pour que les dernières connaissent mieux l'activité des Roumaines et pour qu'elles puissent éloigner les idées fausses qu'elles se sont créées.

Les féministes majoritaires sont conscientes du fait que «l'activité avec les minoritaires doit être sagement construite»², comme le déclare Eugenia de Reuss-Ianculescu, membre du CNFR, dans une lettre adressée le 4 octobre 1925 à Maria Baiulescu, la présidente de l'UFR. Eugenia de Reuss-Ianculescu considère que cette activité avec les minoritaires doit prendre en compte leur travail social et que ce raisonnement doit se faire sans passion, mais avec lucidité. Ianculescu croit aussi qu'une telle activité ne doit pas être menée par la vengeance ou les passions³.

Les féministes de Transylvanie expriment leur curiosité vis-à-vis du résultat de ce Congrès organisé par Cantacuzino: Izabela Sadoveanu, vice-présidente de l'UFR, écrit une lettre à Maria Baiulescu le 23 octobre 1925, deux jours avant le début du Congrès⁴. Dans la même lettre Izabela Sadoveanu fait référence à la fédéralisation des associations minoritaires à la Ligue des Nations qui devait se passer après le retour en Roumanie de Mihaela Catargi, vice-présidente de l'UFR.

Le succès de cette réunion avec les femmes minoritaires sera connu au niveau international grâce à une lettre adressée par A. Cantacuzino à Lady Aberdeen, la présidente du CIF⁵:

«Je me permets de vous envoyer un dossier qui vous intéressera principalement puisqu'il contient tous les documents concernant l'importante réunion que nous venons d'avoir avec les associations féminines minoritaires et qui est le premier pas vers une détente générale et qui ne peut amener qu'un rapprochement *tant souhaité*».

La même année la Société Macédo-Roumaine de Culture Intellectuelle publie un mémoire qui présente la situation dramatique des minorités roumaines trans-danubiennes. Sur la situation des Roumains qui se trouvent dans la partie de la Macédoine sous domination serbe depuis 1913 on apprend les suivants:

„La Serbie n'a pas hésité à supprimer brutalement d'un seul coup les 32 écoles primaires et les 2 écoles secondaires roumaines [...] De même les prêtres roumains furent chassés de leurs églises et remplacés par des prêtres serbes qui substituèrent le service en langue slave au service en langue roumaine [...] Les malheureux Koutzo-Valaques de la Macédoine Serbe ne pouvant plus y tenir, émigrent en masse de leur pays, devenu pour eux un véritable enfer”⁶.

¹ *Ibidem*, pp. 197-203. Alexandrina Cantacuzino écrit aussi un article à ce sujet: «Drepturile minorităților», *Universul*, 20 august 1925, in *Ibidem.*, pp. 285-286.

² Maria Baiulescu (1860-1941). *Correspondență*, ed. îngrijită, introducere, note și indici de Ruxandra MOAȘA NAZARE, Ars Docendi, București, 2001, p. 219 (notre trad.).

³ *Ibidem*.

⁴ *Ibidem*, p. 221.

⁵ Lettre d'Alexandrina Cantacuzino datée le 14 novembre 1925 et adressée à la présidente du CIF, Centre d'Archives pour l'Histoire des Femmes, Bruxelles, dossier 1653.

⁶ La Société Macédo-Roumaine de Culture Intellectuelle, *Mémoire sur la situation des minorités roumaines trans-danubiennes. Yougoslavie, Bulgarie, Grèce, Albanie*, Tip. Române Unite, Bucarest, 1925, p. IV.

La situation des Roumains qui habitent la Bulgarie n'est pas meilleure, mais il y a plus d'espoir pour ceux qui habitent la Grèce et l'Albanie:

«Manque total d'écoles roumaines, bulgarisation des noms, persécutions et sévices exercées contre tous ceux qui osent s'affirmer Roumains ou qui envoient leurs enfants faire leur éducation en Roumanie...En Grèce, la situation est incontestablement moins mauvaise, car un certain nombre d'écoles roumaines fonctionnent, voire même 3 écoles secondaires [...] Il est hors de doute que de tous les États balkaniques celui dans les frontières duquel les Roumains pouvaient fonder le plus d'espérances pour le libre développement de leur nationalité c'est l'Albanie»¹.

Les minorités restent un problème important dont Cantacuzino continue à parler en 1926, dans un article où elle attire l'attention sur le danger de la transformation de la question minoritaire en question politique, devenant ainsi une arme dangereuse². La question des minorités va rester pendant toute la période de l'entre-deux-guerres une question politique sensible et va préoccuper non seulement les féministes, mais aussi les personnalités politiques et culturelles. Un exemple éloquent est l'attitude de Nicolae Iorga face aux prétentions de la minorité hongroise sur des territoires roumains: en 1937 N. Iorga adresse une lettre à Mussolini, lettre qui est la préface de son volume en italien, pour parler de la justice de la cause nationale roumaine:

«Pour admettre la justice d'une cause nationale, il faut en connaître les fondements [...] C'est pourquoi j'envoie à votre Excellence, de Latin à Latin, de penseur à penseur, mais surtout d'homme honnête à homme honnête, ces pages où parlent des cartes, des statistiques et des témoignages, des témoignages italiens en premier lieu»³.

À une époque où la guerre trace de nouvelles frontières, les femmes sont appelées pour créer l'harmonie, la fraternité, pour être l'élément affectif qui solidifie une nation. La situation des minorités est un point important sur l'agenda de la Conférence de la PEF de décembre 1925. Les pays membres de la PEF votent une résolution rédigée en français qui demande que «tous les États, sans exception, se soumettent aux mêmes obligations vis-à-vis des minorités» et que «les devoirs des minorités vis-à-vis de l'État auquel elles appartiennent, soient bien fixés, afin d'éviter de nouveaux malentendus»⁴. À cette Conférence, le problème du Code Matrimonial est aussi discuté, les féministes demandant l'égalité des droits entre les époux, salaire égal pour le même travail, une législation qui protège la mère fonctionnaire ou ouvrière. En 1929 au Congrès de la PEF de Varsovie, la délégation grecque demande la liberté d'avorter. C'est un élément important parce qu'à l'époque le CIF donne une lutte intense contre l'avortement. Cette lutte se prolonge jusque dans les années '70:

¹ *Ibidem*, pp. V-VI.

² Alexandrina CANTACUZINO, «Le problème minoritaire dans le développement pacifique de l'Europe. Bulletin de la Fédération Interalliée des Anciens Combattants (FIDAC)», 20 juillet 1926, in *Cincisprezece ani de muncă socială și culturală...cit.*, pp. 378-379.

³ Nicolas IORGA, «Lettre à M. Mussolini», *L'Europe Orientale*, VII^e année, nos. 1-2, 1937, p. 5.

⁴ Alexandrina CANTACUZINO, *Cincisprezece ani de muncă socială și culturală...cit.*, pp. 207-208.

«La limitation des naissances doit être envisagée en fonction du bien-être de la famille, de la santé de la mère, et des besoins des enfants»¹.

Donc même dans les années '70 le CIF est peu sensible à la révolution sexuelle et se prononce pour une planification des naissances². Les femmes grecques semblent plus évoluées du point de vue des mœurs et ont les mêmes demandes que les féministes de la deuxième vague (1960-1980): libération sexuelle et individuelle, la possibilité de gouverner son propre corps³. Les féministes grecques transgressent la première vague féministe à laquelle elles appartiennent et qui a comme priorité l'émancipation politique et juridique, et s'inscrivent dans la deuxième vague qui prône la révolution sexuelle⁴. Ce courant émancipateur reste isolé et Alexandrina Cantacuzino le condamne, en maintenant sa position conservatrice.

La question économique intéresse aussi les participantes à la Conférence qui se proposent de créer une section économique de la PEF, pour permettre la collaboration sur ce plan entre les pays-membres. L'idée d'une organisation économique réapparaît dans l'allocution d'Alexandrina Cantacuzino prononcée à Amsterdam, en 1927, au nom de l'association La Solidarité, à l'occasion du Congrès pour la paix organisé par l'Alliance pour le Suffrage Féminin. À cette occasion Cantacuzino propose la création d'une Union économique du haut et du bas Danube qui incluerait les États de la Petite Entente politique (qui s'effondra en 1938), la Pologne, l'Autriche et la Hongrie, ayant comme but l'équilibre économique au centre de l'Europe.

En 1931 à la Deuxième Conférence Balkanique Alexandrina Cantacuzino propose un amendement à la résolution votée par la Commission de politique sociale sur la nationalité de la femme mariée:

- «1) La femme mariée garde sa nationalité
- 2) Les deux conjoints dans le courant du mariage ne peuvent changer de nationalité qu'avec consentement réciproque»⁵.

L'obtention des droits politiques en 1929: une «victoire éclatante» ?

Les Roumaines pénètrent dans le domaine social, économique, politique, juridique, en exprimant leurs demandes: Alexandrina Cantacuzino demande la

¹Éliane GUBIN, Leen VAN MOLLE (sous la direction), *Des femmes qui changent le monde...cit.*, p. 166.

²*Ibidem*, p. 169.

³On doit quand même préciser que ce passage à la deuxième vague féministe se fait par étapes et que les premières étapes peuvent être identifiées après la Première Guerre mondiale. La recomposition des «frontières et des espaces du privé» est analysée par Philippe Ariès et Georges Duby dans *L'Histoire de la vie privée*. Ils parlent du partage du pouvoir au sein de la famille, du passage du mariage-contrat au mariage par amour, de l'individu-roi, de l'ascension sociale de la femme, v. Philippe ARIÈS, Georges DUBY (coord), *Istoria vieții private*, vol. IX, trad. roum. C. Tănăsescu, Editura Meridiane, București, 1997, pp. 11-120.

⁴Michelle Perrot fait la différence entre la première vague féministe et la deuxième, Michelle PERROT, «Préface», in Éliane GUBIN, Catherine JACQUES, Florence ROCHFORT, Brigitte STUDER, Françoise THÉBAUD, Michelle ZANCARINI-FOURNEL (sous la dir. de), *Le Siècle des féminismes*, Les Éditions de l'Atelier/Éditions Ouvrières, Paris, 2004, pp. 10-11.

⁵Centre d'Archives pour l'Histoire des Femmes (CARHIF), Bruxelles, dossier 1653.

participation de la femme à la vie politique, le contrôle des impôts, la disparition de la routine administrative¹. Toute l'organisation sociale intéresse les femmes, tous les mécanismes qui permettent le bon fonctionnement de la machine sociale.

Dans le domaine politique la lutte s'intensifie à l'occasion des élections de 1926, mais la nouvelle loi électorale n'apporte pas de modifications aux modalités de voter, qui restent celles de 1918-1919. La loi de 1926 instaure le vote des hommes², comme l'appelle Cristian Preda et représente le commencement du système de la révolution³, qui va durer jusqu'en 1937 et qui remplace le système de la réforme de 1919-1922. Ce système de la réforme avait échoué à cause de la combinaison entre la législation électorale belge qui apportait le scrutin majoritaire et les traditions locales représentées par le scrutin proportionnel. Ce régime électoral, au lieu de créer l'unité, a déterminé le régionalisme. En 1926 le système révolutionnaire emprunte de l'Italie de Mussolini la prime électorale qui favorise les gagnants des élections.

Ce n'est pas une coïncidence que le système politique roumain s'inspire du système italien. En Roumanie, comme en Italie, l'homme est plus important que la femme⁴. Mussolini prêche le culte de la paternité et de la virilité, en considérant que «celui qui n'est pas un père n'est pas un homme»⁵. Le fascisme trouve aussi des adeptes en Roumanie où en 1927 apparaît la Légion de l'Archange Michel, qui devient en 1930 la Garde de Fer et en 1935 le Parti Tout pour le Pays. L'évolution de ce parti n'est pas soupçonnée en 1927. Il va devenir pour une courte période de temps (1940-1941) le parti de gouvernement pendant le régime autoritaire d'Antonescu.

Pendant la période de l'entre-deux-guerres les partis politiques se préoccupent plutôt de la législation pour le travail des femmes que par les droits politiques. En 1927 le Parti Paysan propose une loi pour la protection des femmes ouvrières et en 1928 le Parti Socialiste des Ouvriers de Roumanie inscrit aussi dans son programme la protection du travail des femmes⁶. Tous ces programmes politiques vont contribuer à l'élaboration en 1928 d'une législation pour protéger le travail des femmes: la loi interdit le travail des femmes pendant la nuit, dans les souterrains ou dans les lieux dangereux, ne permet qu'une période de travail de huit heures par jour et octroie des droits aux femmes enceintes ou ayant accouché, l'article 30 ne permettant pas de résilier les contrats avec celles-ci⁷. Dans le domaine de la salarisation, les choses restent figées: pour un travail égal la femme ne reçoit pas un salaire égal.

¹ Alexandrina CANTACUZINO, article publié in *Universul*, 6 ianuarie 1927, in *Cincisprezece ani de muncă socială și culturală...cit.*, pp. 286-288.

² Cristian PREDA, *România postcomunistă și România interbelică*, Editura Meridiane, București, 2002, p. 89.

³ Sur les caractéristiques du système politique roumain entre les guerres, v. *Ibidem*, pp. 91-112.

⁴ Pour une analyse du mouvement fasciste roumain v. notre article, «Reflecții asupra mișcării fasciste din România anilor '30», *Studia Politica. Romanian Political Science Review*, vol. VII, no. 4, 2007, pp. 867-877.

⁵ Cité par Gisela BOCK, «Pauvreté féminine, droits des mères et États providence», in Georges DUBY, Michelle PERROT (éds), *Histoire des femmes en Occident. Le XX^e siècle*, Plon, Paris, 1992, p. 406.

⁶ Ion ALEXANDRESCU, Ion BULEI, Ion MAMINA, Ioan SCURTU, *Partidele politice din România (1862-1994). Enciclopedie*, Mediaprint, București, 1995. On doit préciser que la protection des femmes ouvrières est inscrite dans les programmes politiques à partir du XIX^e siècle.

⁷ Dumitru FIROIU, Liviu MARCU, *Istoria Dreptului Românesc*, titlul III, cap. VII, «Legislația muncii», Editura Academiei, București, 1987, pp. 422-424.

Dans le domaine politique, le succès est aussi partiel: la loi de l'administration locale d'août 1929 décide que le droit de vote pour les femmes soit accordé avec de nombreuses restrictions. Pour voter pour les conseils communaux et départementaux les femmes doivent: avoir terminé le cycle inférieur secondaire normal ou professionnel, être fonctionnaires d'État, de département ou de commune, être veuves de guerre, être décorées pour l'activité pendant la guerre, être membres du conseil dirigeant des sociétés avec personnalité juridique qui se proposent des revendications sociales, culturelles ou d'assistance sociale. Le retard dans l'octroi des droits politiques pour les femmes est expliqué par Sorin Radu dans son analyse sur l'unification du système électoral roumain: Iuliu Maniu, le président du Parti National Paysan déclare en 1920 qu'accorder les droits politiques pour les femmes ne serait pas un avantage pour les Roumaines, qui sont majoritairement analphabètes et habitent loin des villes, mais pour les femmes hongroises¹. Accroître le nombre des voix de la minorité hongroise n'était pas une chose voulue par Iuliu Maniu.

On peut constater que deux conditions sont liées à la Première Guerre mondiale: le droit de vote pour les veuves qui avait déjà été demandé par Maurice Barrès, en France, dès l'année 1915, Barrès parlant d'un «suffrage des morts»². L'autre condition, liée à l'activité pendant la guerre, nous rappelle que le vote était demandé, après la guerre, comme une récompense pour la lutte des femmes³. Le droit de vote comme récompense pour l'activité des Roumaines pendant la guerre est demandé dès 1926 par Elena Bogdan dans son livre *Feminismul*⁴. Cette modalité d'inclusion des femmes dans la politique n'est pas spécifique à la Roumanie, mais existe aussi en France, Belgique ou Grande-Bretagne, où la citoyenneté est accordée aux femmes au nom du patriotisme éprouvé lors du conflit et pas au nom de l'égalité. Mais comme observe Bérengère Marques-Pereira, ce mode d'inclusion pour les services rendus pendant la guerre caractérise aussi les hommes:

«Après 1918, aux lendemains d'une guerre qui se solde de millions de morts et laisse l'Europe exsangue, il n'est plus possible de refuser le droit de vote aux soldats, aux ouvriers britanniques»⁵.

Marques-Pereira observe que la citoyenneté politique des femmes passe par «cette figure hégémonique du citoyen-soldat et fait ainsi obstacle à l'individuation»⁶ des femmes.

La Roumanie s'inscrit donc dans ce modèle hégémonique qu'elle copie de l'Occident. Il ne s'agit pas d'un changement des mentalités des hommes vis-à-vis des femmes, mais de l'inscription dans un courant de pensée qui domine l'Europe après la Grande Guerre. On pourrait parler aussi d'une perspective utilitariste

¹ Sorin RADU, *Modernizarea sistemului electoral...cit.*, pp. 240-241.

² Rita THALMANN, «Le féminisme à l'épreuve de la guerre», in IDEM (dir.), *Entre émancipation et nationalisme. La presse féminine d'Europe (1914-1945)*, Deuxième Temps Tierce, Paris, 1990, p. 39.

³ Françoise THÉBAUD, «La Grande Guerre», in Georges DUBY, Michelle PERROT (eds), *Histoire des femmes en Occident...cit.*, p. 65, Florence ROCHEFORT, «L'accès des femmes à la citoyenneté politique dans les sociétés occidentales», in Michèle RIOT-SARCEY (dir.), *Démocratie et Représentation*, Kimé, Paris, 1995, p. 40.

⁴ Elena Bogdan est citée par Sorin RADU, *Modernizarea sistemului electoral...cit.*, p. 244. Le livre *Feminismul* a été publié à la Typographie Huniadi de Timișoara en 1926.

⁵ Bérengère MARQUES-PEREIRA, *La citoyenneté politique des femmes*, Armand Colin, Paris, 2003, p. 71.

⁶ *Ibidem.*

spécifique au modèle anglo-saxon de la citoyenneté. Pierre Rosanvallon fait la différence entre le modèle anglo-saxon et le modèle français: dans l'approche utilitariste du modèle anglo-saxon les femmes acquièrent les droits politiques grâce à leur spécificité, tandis que dans le modèle français basé sur l'universalisme le droit de vote n'est pas accordé à cause de cette spécificité¹. En paraphrasant Bérengère Marques-Pereira, on pourrait dire que la perspective utilitariste est une constante de la pratique politique roumaine: le suffrage est subordonné à des critères de compétence².

L'inclusion politique des femmes est stratégique parce que les femmes représentent 50% de la population³, donc leur inclusion dans le corps politique signifie le désir des partis d'obtenir plus de voix. Pendant la période 1929-1939 coexistent deux mouvements, un mouvement féministe et un mouvement des femmes. En prenant en compte la définition des deux types de mouvements donnée par Sophie Stoffel, nous pouvons dire que l'UFR est un mouvement des femmes, tandis que le GNFR est un mouvement féministe. Le mouvement féministe mobilise les personnes pour «la transformation des relations sexuées», par rapport au mouvement des femmes qui «ne remet pas systématiquement en cause la domination d'un genre sur l'autre»⁴. L'antagonisme entre les deux mouvements naît au moment de la création du GNFR dont la présidente est Alexandrina Cantacuzino. Le GNFR veut l'émancipation politique totale de la femme et se crée comme un parti politique qui se réserve le droit de collaborer avec les autres partis. Alexandrina Cantacuzino est mécontente de ces droits partiels et ne veut collaborer avec les hommes politiques qu'au moment de l'octroi des droits politiques complets. L'UFR refuse d'adhérer à ce mouvement en considérant qu'il prône la séparation entre les femmes et les hommes, entre le mari et l'épouse, entre la mère et le fils.

Si Alexandrina Cantacuzino promet un changement des mentalités à l'égard des femmes, Maria Baiulescu et les autres membres marquantes de l'UFR restent figées dans les mentalités du XIX^e siècle. Elles s'inscrivent dans la lettre du Code civil de 1865 qui est toujours en vigueur en 1929. Dans la vision du législateur la femme est un être faible, sans expérience, et pour qu'elle soit protégée elle entre sous le pouvoir marital de son mari, n'ayant pas la capacité de conclure toute seule des actes juridiques (les articles 197-208 du Code civil). L'enfant est sous l'autorité de son père et seulement après sa mort les femmes ont pouvoir sur leur propre enfant⁵.

¹ Pierre ROSANVALLON, «L'histoire du vote des femmes. Réflexions sur la spécificité française», in Georges DUBY, Michelle PERROT (éds), *Femmes et Histoire*, Plon, Paris, 1993, p. 82.

² Bérengère MARQUES-PEREIRA, *La citoyenneté politique des femmes*, cit., p. 67.

³ Cristian PREDA, *România postcomunistă și România interbelică*, cit., p. 128.

⁴ Sophie STOFFEL, «Politisation et féminisme...cit.», p. 50.

⁵ Ionela Băluță analyse la différence du Code civil faite entre individu et citoyen et utilise le commentaire de Alexandru Crețescu sur cet aspect. La conclusion est que «si les droits civils concernent tout individu, les droits politiques concernent, au contraire, seulement le citoyen. L'universalisme et l'égalité démocratiques subissent une première particularisation: la citoyenneté agit en axe hiérarchique, devenant la condition d'accès aux droits politiques – et d'ici à la sphère politique elle-même; le citoyen est associé à la sphère du pouvoir et il fait partie de la sphère politique. Ensuite, toute une série de conditions établissent très clairement qui peut avoir des droits politiques. En premier lieu, la condition de la nationalité: il doit être Roumain. En deuxième lieu, des conditions d'âge, de sexe et de capacité mentale: les mineurs, les femmes et les interdits (ceux qui n'ont pas toutes les facultés intellectuelles) ne peuvent pas être citoyens et ne peuvent pas avoir de droits politiques», v. Ionela BĂLUȚĂ, *Du «harem» au «forum». Réflexions sur la construction d'une nouvelle identité féminine dans la deuxième moitié du XIX^e siècle roumain*, thèse en sociologie défendue à l'EHESS, Paris, 2005, p. 223 et pp. 225-227 pour le reste de l'analyse.

Pour le CNFR, le droit de vote, même restreint, est une «victoire éclatante», «un gros succès»¹, parce que les Roumaines sont les premières femmes latines qui ont obtenu ce droit. Ecaterina Cerkez, la secrétaire générale du CNFR parle du droit de suffrage comme «un juste couronnement des efforts»² des femmes membres, mais aussi de celles qui se sont groupées autour d'Alexandrina Cantacuzino pour former le GNFR. En avril 1929, Alexandrina Cantacuzino présente le «programme de lutte»³ du Groupe des Femmes Roumaines qui ne veulent pas être membres des partis politiques en vue de garder la liberté nécessaire pour agir.

Cantacuzino exprime son incertitude en ce qui concerne l'obtention des droits politiques pour la commune et le département et considère que ces droits ne seront pas obtenus pour le Parlement. Dans le programme du GNFR les droits politiques ne sont plus mentionnés, mais on insiste sur la réorganisation de l'assistance sociale, sur la préparation pratique de toutes les femmes, paysannes ou intellectuelles, dans le cadre d'un service social. Nous y redécouvrons les idées d'Eleonora Stratilescu, qui, en 1919, parlait d'un service social obligatoire pour les filles⁴.

Si les femmes du GNFR ne veulent pas entrer dans les partis politiques, c'est parce qu'elles forment, elles seules, un groupe politique qui accepte la collaboration avec les partis qui admettent son point de vue. Si on refuse aux femmes la politique, elles se créent leur propre politique. Le but du GNFR est de préparer la femme roumaine pour qu'elle arrive à coopérer avec l'homme dans l'administration du pays. Le *Statut* du Groupe inscrit comme moyens d'atteindre ce but «une active propagande orale et écrite dans les masses féminines»⁵, la formation de Comités d'initiative pour une activité unitaire, des fonctionnaires et un programme politique qui va devenir le «credo» du groupe.

«Savoir» et «savoir faire» féminin dans la politique

La création d'un parti féminin qui se dote des mêmes structures qu'un parti masculin déconstruit l'espace politique. Le péril de la masculinisation des femmes n'est pas nouveau, il était présenté par le docteur A. von Moll avant la Première Guerre mondiale: c'est un processus qui provoque la dégénérescence de la fécondité et la perversion de la sexualité⁶.

La re-construction de l'espace politique est une des tâches du féminisme promue par Alexandrina Cantacuzino. Bien sûr on n'arrive pas à une telle décision

¹ *Bulletin du Conseil National des Femmes Roumaines 1921-1938*, Rédaction «Casa Femeii», București, 1940, p. 4.

² Ecaterina CERKEZ, «Rapport du Conseil National des Femmes Roumaines sur l'activité des cinq dernières années, 1925-1930», *Bulletin du Conseil National des Femmes Roumaines 1921-1938*, Rédaction «Casa Femeii», București, 1940, p. 1.

³ Alexandrina CANTACUZINO, *Femeile în fața dreptului de vot. Programul de luptă al Grupării Femeilor Române*, Tipografia Capitalei, București, 1929.

⁴ Eleonora STRATILESCU, *Temeiul mișcării feministe și scopurile pe care le urmărește*, Minerva, București, 1919, p. 34.

⁵ *Gruparea Națională a Femeilor Române. Statut*, Tipografia Lupta, București, 1929, p. 3.

⁶ Le docteur A. von Moll, cité par Françoise THÉBAUD, «La Grande Guerre», in Georges DUBY, Michelle PERROT (éds), *Histoire des femmes en Occident...cit.*, p. 42.

qu'après un parcours laborieux. En suivant la biographie d'Alexandrina Cantacuzino, nous pouvons observer qu'elle part du charitable pour arriver, graduellement, au politique. En 1916, vers l'âge de 35 ans, elle crée la Société Orthodoxe Nationale des Femmes Roumaines, en 1921, vers 40 ans, elle met les bases du CNFR et en 1929, environ l'âge de 48 ans, elle crée le GNFR¹. Le passage vers la politique ne se fait qu'après de longues années et vient comme un couronnement des efforts menés pour le changement du statut de la Roumaine. En suivant le parcours de la vie associative d'Alexandrina Cantacuzino on peut identifier les «âges» du féminisme roumain: le premier âge est charitable, le deuxième est national et le troisième est politique. Mais on n'arrive à l'étape politique qu'après avoir franchi les deux autres étapes qui contribuent au perfectionnement et à la professionnalisation. Alexandrina Cantacuzino devient une professionnelle de la politique à l'âge mûr. Ce qu'on trouve en commun aux trois associations qu'elle a créées (et présidées en même temps) est le caractère national. Chaque organisation comporte le terme «national» dans son appellation: on parle d'une société nationale, d'un conseil national et d'un groupe national.

Si le nationalisme de l'aristocrate ne devient extrémiste que dans les années '30, l'importance du national peut être vue du début de sa carrière. Le nationalisme attire partout dans le monde les femmes qui deviennent le cœur de ces mouvements. La participation des femmes aux mouvements nationaux prouve leur modernité². Comme chaque féministe intégrée dans ce type de mouvement, Alexandrina Cantacuzino est animée par les idéaux d'unité du peuple roumain, sentiment partagé par tout Roumain avant l'union nationale de 1918. Mais ce qui fait la spécificité du nationalisme d'Alexandrina Cantacuzino est l'accent radical qui le transforme en racisme dans les années '30.

Dans le modèle spatial que nous avons construit les féministes d'Alexandrina Cantacuzino constituent un groupe à part parce qu'elles prennent une distance vis-à-vis des partis politiques mais en même temps elles veulent agir dans le champ politique. Leur positionnement s'explique par l'intransigeance qui caractérise leur présidente. Le paradoxe du positionnement du Groupe consiste dans le fait qu'il se situe en même temps en dehors et dans le champ politique. En dehors parce que les féministes ne veulent pas devenir membres des partis politiques, mais dans le champ politique parce qu'elles forment un parti politique et veulent donc participer à la vie politique. Alexandrina Cantacuzino va déposer sa candidature aux élections à la mairie de Bucarest et elle va devenir conseillère locale dans le 1^{er} arrondissement de Bucarest en 1930. C'est le seul succès politique du GNFR, un succès partiel parce que le positionnement du Groupe est partiel. Nous pouvons dire qu'il y a un «privilège»³ de cette perspective partielle que les féministes du Groupe ont sur la politique, le privilège d'être indépendantes du point de vue politique. Comme l'observe Maria Puig,

«un savoir féministe situé aspire à être pris en compte mais admet sa partialité car il se veut vigilant face au risque que ses propres exigences rendent invisibles d'autres positions»⁴.

¹ On ne connaît pas avec certitude l'année de naissance d'Alexandrina Cantacuzino. On véhicule trois années de naissance: 1876, 1877 et 1881. On connaît avec certitude l'année de sa mort: 1944.

² Sonia DAYAN-HERZBRUN, *Femmes et politique au Moyen Orient*, L'Harmattan, Paris, 2005, p. 10.

³ Du privilège de la perspective partielle parle Donna Haraway citée par Maria PUIG, «(Re)construire les savoirs», in *Le Siècle des féminismes*, cit., p. 298.

⁴ *Ibidem*.

Si le féminisme d'Alexandrina Cantacuzino met en évidence, rend visible sa propre position, il rend invisible le positionnement des partis et des autres féministes appartenant aux autres organisations.

«Penser à partir du point de vue d'un groupe socio-historique, y compris quand ce point de vue ne nous est pas personnellement accessible c'est une technologie de production de savoir»¹.

Le GNFR part d'un point de vue d'un groupe qui est socio-historique (les partis politiques). Même si ce point de vue ne leur est pas accessible, les féministes du Groupe n'étant pas membres des partis, elles se construisent en même temps un savoir (faire) et un pouvoir (pouvoir faire de la politique et pouvoir politique). La pulsion de maîtrise devient très importante, il s'agit d'une

«pulsion innée à faire et à apprendre comment faire. Cette pulsion comporte un plaisir spécifique, le plaisir d'exercer une fonction avec succès. C'est un plaisir primaire qui permet à l'individu de contrôler ou de changer son environnement»².

Alexandrina Cantacuzino est caractérisée par cette pulsion de maîtrise qui la pousse vers les idées autoritaires. Elle veut exercer avec succès la fonction de présidente du GNFR et en ce sens elle veut maîtriser l'environnement (le Groupe) pour le contrôler. La technologie de savoir (faire et comment faire) s'entremêle avec la technologie de pouvoir.

Toutes les féministes, qu'elles fassent partie du GNFR ou de l'UFR ou qu'elles soient membres ou non des partis, constituent un groupe défavorisé dont les «positionnements ouvrent des perspectives sur le monde»³ qui ne sont pas visibles aux yeux des «privilegiés» (les hommes politiques). Nous pouvons conclure, avec Sandra Harding, que:

«La politisation féministe permet de transformer des conditions de vie subies par des êtres assignés à devenir des femmes en positionnements politiques et de construction de savoir»⁴.

Construire le savoir politique devient le but des féministes du GNFR et re-construire le féminisme roumain est le but d'Alexandrina Cantacuzino: l'apparition du GNFR détermine la scission du mouvement des femmes roumaines. Face à la doctrine du Groupe qui interdit l'inscription des femmes dans les partis politiques, l'UFR agit, en adoptant, en janvier 1930 une motion qui parle de la liberté des femmes de participer à la vie politique en devenant membres des partis. Les féministes membres des partis politiques traditionnels réussissent à établir à moitié le «triangle de l'empowerment»⁵: mouvement féministe et femmes politiques (membres des partis). Les féministes membres des partis politiques sont satisfaites de travailler dans le champ social comme membres des partis poli-

¹ *Ibidem*.

² Gabrielle RUBIN, *Le déclin du modèle œdipien*, cit., p. 108.

³ Harraway donne l'exemple des femmes noires des États-Unis dont les positionnements ne sont pas visibles pour une femme blanche et privilégiée, v. Maria PUIG, «(Re)construire les savoirs», cit.

⁴ Sandra Harding citée par Maria PUIG, *ibidem*.

⁵ Sophie STOFFEL, «Politisation et féminisme...cit.», p. 57.

tiques, et ne veulent plus se dédier aux activités qui, à leur avis, sont destinées aux hommes¹.

Ce que nous devons observer en même temps est que la bonne ménagère reste un modèle en Roumanie pendant la période de l'entre-deux-guerres. Les femmes entrées dans la politique insistent sur les activités qui doivent être accomplies: l'hygiène de la maison, du jardin, de l'enfant, la préparation des aliments².

Le GNFR reconstruit le modèle œdipien où la hiérarchie est évidente. Gabrielle Rubin considère que le XX^e siècle se caractérise par le déclin du modèle œdipien et la création des organisations fraternelles où les hiérarchies disparaissent³. Mais un tel processus commence au XIX^e siècle par la création des associations féministes charitables. Rubin croit qu'au moment où le rôle du père commence à être minimisé, ces organisations symboliques (religieuses, sociales, politiques) sont de moins en moins présentes⁴. La figure du père (du Prince) est remplacée dans le cas du Groupe par la figure d'Alexandrina Cantacuzino (la Princesse). Mais Alexandrina Cantacuzino présente une image masculinisée de la féminité par ses discours très énergiques où elle demande par exemple la participation des femmes en armée⁵.

Ces demandes vont être mises en pratique par le pouvoir politique autoritaire (masculin). Nous pouvons dire que le GNFR veut instaurer un nouveau matriarcat. Par la présence d'une figure «paternelle» qui coagule tout le pouvoir et qui exprime des idées autoritaires, nous pouvons parler d'un «patriarcat féminin» qu'Alexandrina Cantacuzino veut instaurer. Le patriarcat est, dans la définition d'Ernest Ellis Cashmore,

«l'expression de la totalité du pouvoir des hommes, pas seulement dans la famille, mais dans tous les secteurs importants de la société»⁶.

Le patriarcat est donc par définition le pouvoir exclusif des hommes, mais dans le cas d'Alexandrina Cantacuzino nous parlons d'un patriarcat de reproduction, comme Jean Baudouin parle de l'autoritarisme de reproduction⁷. Le patriarcat féminin

¹ En Occident aussi les sociales-démocrates allemandes considèrent même en 1949 que «c'est aux côtés de l'homme qu'est la place de la femme», Elke SCHÜLLER, «De la maxime du „travail au-dessus des partis“ à l'anticommunisme. Les organisations féminines ouest-allemandes et leurs relations avec les partis de gauche (1945-1955)», in Corinne BOUILLOT, Paul PASTEUR, *Femmes, féminismes et socialismes dans l'espace germanophone après 1945*, Éditions Belin, Paris, 2005, p. 79.

² Il est important de mentionner que ce n'est pas seulement en Roumanie que les partis organisent le travail selon la division des sexes. Dans l'espace germanophone par exemple le parti social-démocrate oriente les femmes vers le social en 1945, les Allemandes arrivant à déclarer qu'elles ne sont pas des suffragettes, Marianne WALLE, «Le retour de l'élite féminine sociale-démocrate: l'irréversible rupture avec la société d'après guerre», in Corinne BOUILLOT, Paul PASTEUR, *Femmes, féminismes et socialismes...cit.*, p. 31.

³ Gabrielle RUBIN, *Le déclin du modèle œdipien*, cit.

⁴ *Ibidem*, p. 85.

⁵ «La capacité au combat ainsi déniée aux femmes par le refus qu'elles puissent porter les armes, leur ôte la possibilité de mettre en valeur les qualités de la vertu civique: non seulement le courage et l'héroïsme, mais aussi le dépassement de l'intérêt particulier (la survie) au profit de l'intérêt général (le sang versé pour la patrie)», v. Bérengère MARQUES-PEREIRA, *La citoyenneté politique des femmes*, cit., p. 35.

⁶ «Patriarchy expresses the totality of men's power, not only in the family, but in all major sectors of society», Ernest Ellis CASHMORE, *United Kingdom? Class, Race and Gender since the War*, Unwin Hyman, London 1989, p. 185.

⁷ Jean BAUDOUIN, *Introducere în sociologia politică*, trad. roum. I. Iaworski, Editura Amarcord, Timișoara, 1999, p. 177.

reproduit le patriarcat masculin, il est reproducteur parce qu'il imite le patriarcat masculin et les positions conservatrices d'Alexandrina Cantacuzino le prouvent.

À la «macromanipulation»¹ des hommes (contrôle des ressources sociales et économiques par le groupe dominant) les femmes répondent avec une «micromanipulation»² (set de savoir-faire interpersonnel). Mais une féministe comme Alexandrina Cantacuzino détient des capitaux économiques et sociaux pour utiliser une macromanipulation, si nous tenons compte de son impact dans les réseaux féministes européens. La possibilité de manipuler devient grande chez une personne dont l'importance est reconnue à la Ligue des Nations ou dans le sein d'autres organisations féministes internationales³. Alexandrina Cantacuzino acquiert une légitimité internationale par sa grande visibilité. Manipuler signifie s'imposer pour bénéficier des avantages économiques et sociaux que le féminisme roumain peut tirer des organisations féministes internationales. Macromanipulation signifie dans notre analyse manipulation au niveau «macro», international, tandis que micromanipulation se réfère à la manipulation au niveau «micro», de l'association. Alexandrina Cantacuzino crée la PEF pour que les intérêts de la Roumanie soient mieux représentés au niveau international. La rupture entre les hommes et les femmes prônée par Alexandrina Cantacuzino veut créer un espace unique de pouvoir pour les femmes, un espace où les femmes auront tout le pouvoir. Parce que le pouvoir politique est le pouvoir suprême, Alexandrina Cantacuzino crée un parti politique féminin. On pourrait dire, dans les termes d'Alfred Adler, qu'Alexandrina Cantacuzino fuit son rôle de femme: «l'importance capitale de l'homme» produit une «grave perturbation dans le développement psychique de la femme, ayant comme conséquence l'insatisfaction avec le rôle de femme»⁴ et «un permanent mécontentement de la femme envers les privilèges des hommes»⁵. Dans la société civilisée, selon Adler, chaque femme veut devenir un homme⁶.

Le déclin du pouvoir des hommes annoncé par la création du GNFR s'inscrit dans une ligne de pensée qui domine dans les années '30: la correction paternelle est abolie en 1935 en France et des historiens comme B. Schnapper peuvent parler du début de l'instauration du matriarcat⁷. Les pères commencent à perdre leur autorité, ils ne sont plus «à la hauteur de la grande tâche paternelle, ils sont faibles, absents et défaillants»⁸. La mère doit donc prendre la place du père qui perd son autorité, elle joue un double rôle, de père et de mère. Mais les régimes autoritaires viennent rappeler que la figure du père est encore vivante.

¹ «The macromanipulation is the control of social and economic resources by the dominant group», Jean LIPMAN-BLUMEN, *Gender Roles and Power*, Englewood Cliffs, New York Prentice-Hall, 1984, p. 6.

² «The less dominant group uses the micromanipulation, interpersonal skill, charm to offset the control of the powerful. They do not have the control of resources necessary to use macromanipulation», *Ibidem*.

³ Le Conseil International des Femmes change un de ces règlements pour donner satisfaction au Conseil National Roumain présidé par Cantacuzino, v. notre article, «Les liens entre le Conseil National des Femmes Roumaines et le Conseil International des Femmes (1921-1971)», *Studia Politica. Romanian Political Science Review*, vol. VII, no. 2, 2007, pp. 382-383.

⁴ Alfred ADLER, *Cunoașterea omului*, trad. roum. L. Gavrilu, Editura IRI, București, 1996, pp. 146-147.

⁵ *Ibidem*, p. 138.

⁶ *Ibidem*, p. 143.

⁷ Cité par Gabrielle RUBIN, *Le déclin du modèle œdipien*, cit., p. 71.

⁸ Cité par IDEM, *ibidem*.

Nous pouvons expliquer le succès des idées autoritaires en Roumanie par le contexte politique dans l'entre-deux-guerres. Comme l'observe Matei Dogan, le fait que le roi nomme un gouvernement et organise ensuite les élections permet l'instauration d'une «démocratie mimée»¹. En même temps, le système électoral de la Roumanie entre 1926-1937 est emprunté de l'Italie de Mussolini. Ce système révolutionnaire² utilise la prime majoritaire qui favorise les gagnants des scrutins. «La danse électorale»³ dont parle Matei Dogan naît de la Loi électorale de 1926 et assure au parti au pouvoir la victoire dans les élections avec au moins 40%. Au moment où la section politique de la Légion de l'Archange Michel, La Garde de Fer⁴, connaît l'ascension sur la scène politique, en obtenant 15,58% aux élections de 1937 sous le nom Tout pour la Patrie, Carol II procède à la dissolution du Parlement et met les bases du régime autoritaire.

Les idées de droite d'Alexandrina Cantacuzino exprimées à plusieurs occasions aux Congrès du Groupe National, s'inscrivent dans le courant de pensée qui domine en Europe avant la Seconde Guerre mondiale. Le fascisme apparaît en Roumanie pour préserver la «roumanité» contre l'ascension des minorités hongroise, allemande, mais surtout juive. Les adeptes de Corneliu Zelea Codreanu demandent l'homogénéité de la nation roumaine et à partir de 1922 ils lancent une campagne pour empêcher les Juifs de s'inscrire dans les universités⁵. La Légion de l'Archange Michel est «un mouvement singulier dans la famille des fascismes européens»⁶. Comme observe Kevin Passmore, le fascisme s'oppose au socialisme et au féminisme parce que le premier privilégie les classes, tandis que le deuxième le genre⁷. Le fascisme accepte les demandes de la classe ouvrière et des féministes pour accomplir des intérêts nationaux⁸. Pour harmoniser ces intérêts nationaux

¹ Matei DOGAN, *Sociologie politică. Opere alese*, trad. roum. L. Lotreanu, N. Lotreanu, Editura Alternative, București, 1999, p. 154.

² Le système révolutionnaire de la période 1926-1937 est adopté dans le contexte de l'échec de la réforme qui se proposait d'adapter la loi électorale belge aux traditions roumaines, en combinant le scrutin majoritaire avec celui proportionnel.

³ Matei DOGAN, *Sociologie politică...cit.*, pp. 139-198.

⁴ Selon Serge Berstein et Pierre Milza La Garde de Fer est un «mouvement de masse dont l'idéologie est plus proche du traditionalisme que du fascisme» (notre trad.), v. Serge BERSTEIN, Pierre MILZA (sub red.), *Istoria secolului XX. Sfârșitul lumii europene (1900-1945)*, vol. I, trad. roum. M. Ioan, All, București, 1998, p. 324. En Belgique aussi le mouvement existe de Léon Degrelle qui bénéficie de l'appui financier de Mussolini, est plutôt traditionaliste que fasciste. Le parti «Rex» obtient en 1936 11% des voix et 26 députés, v. Serge BERSTEIN, Pierre MILZA (sub red.), *Istoria secolului XX...cit.*, p. 325.

⁵ La constitution du mouvement légionnaire est analysée par Antoine Roger, v. Antoine ROGER, *Fascistes, communistes et paysans. Sociologie des mobilisations identitaires roumaines (1921-1989)*, Université Libre de Bruxelles, Bruxelles, 2002, pp. 118-124. L'antisémitisme devient «politique d'État» pendant le gouvernement Goga-Cuza, entre décembre 1937-février 1938, Zoltán Tibori SZABÓ, *Frontiera dintre viață și moarte. Refugiul și salvarea evreilor la granița româno-maghiară (1940-1944)*, trad. roum. F. Perian, Editura Compania, București, 2005, p. 18.

⁶ Florin ȚURCANU, «Néo-traditionalisme et politique dans la Roumanie des années '20», *Studia Politica. Romanian Political Science Review*, vol. I, no. 3, 2001, p. 679.

⁷ Kevin PASSMORE, *Fascism. A very Short Introduction*, Oxford University Press, Oxford, 2002, p. 31.

⁸ Le fascisme est une «révolte antimoderniste», un «métaphénomène politique», considère Ernst Nolte cité par Vasile PUȘCAȘ, Vasile VESA (coord), *Dezvoltare și modernizare în România interbelică 1919-1939*, culegere de studii, Universitatea din Cluj-Napoca, Editura Politică, București, 1988, p. 23. La crise du monde moderne est observée en 1931 par René Guénon qui

avec ceux des ouvriers et des femmes, le fascisme les mobilise dans des sections spéciales au niveau du parti ou d'un système corporatiste. Le régime autoritaire de Carol II enrégimente les féministes dans les structures du parti unique, le Front de la Renaissance Nationale.

Michael Mann observe que l'idéologie des légionnaires utilisait des thèmes féministes à un degré inhabituel pour l'époque et que le «capitaine» Corneliu Zelea Codreanu avait promu un «fascisme féministe», en parlant des droits égaux pour les femmes et les hommes dans le cadre du mouvement¹.

La fascination d'Alexandrina Cantacuzino pour le fascisme peut être expliquée par les liaisons qui s'établissent entre la Roumaine et les féministes italiennes lors du Congrès de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes, organisé à Rome en 1923.

Cantacuzino arrive à proposer dans les années '30 des mariages eugéniques, en jugeant l'humanité en termes de race². En 1935 l'Institut Social Roumain se dote d'une section spéciale appelée «Section de Démographie, Anthropologie et Eugénie», qui se propose de faire des recherches sur la morphologie, la structure, l'évolution et la valeur biologique de la population³. On arrive en 1938 à parler de la nécessité de contrôler les mariages parce que les Roumains se mariaient de plus en plus souvent avec des femmes minoritaires:

«Jusqu'à ce moment on laissait l'homme choisir sa femme, dès aujourd'hui on sonne l'alarme pour la conservation de l'élément ethnique roumain»⁴.

Ce jugement est dangereux parce que la race «est une catégorie sociale d'exclusion et de meurtre»⁵. Comme dit Colette Guillaumin:

«L'idée de race est un engin [...] technique de meurtre. Elle est un moyen de rationaliser et d'organiser la violence meurtrière et la domination des groupes sociaux puissants sur d'autres groupes sociaux réduits à l'impuissance»⁶.

Le racisme est un cas particulier de «l'autrisme»⁷, conclut André Langaney. L'Autre est le «non-être», mais le paradoxe de l'altérité, dit Thierry Leterre, est qu'elle suppose «un horizon d'identité préalable pour opérer la distinction, il faut

publie le livre *La crise du monde moderne* qui va connaître plusieurs éditions, v. René GUENON, *Criza lumii moderne*, trad. roum. A. Manolescu, Humanitas, București, 1993.

¹ Michael MANN, *Fascists*, Cambridge University Press, Cambridge, 2004, p. 273.

² Dans son livre sur l'eugénisme en Roumanie dans l'entre-deux-guerres, Maria Bucur ne présente pas les positions d'Alexandrina Cantacuzino en ce qui concerne les mariages eugéniques. L'auteur présente quand même le contrôle de la reproduction par «les élections conjugales» dans les années '30, v. Maria BUCUR, *Eugenie și modernizare în România interbelică*, trad. roum. R. Popa, Polirom, Iași, 2005, pp. 269-273.

³ D.C. GEORGESCU, «Secția de demografie, antropologie și eugenie a Institutului Social Român», *Sociologie românească*, an I, nr. 1, ianuarie 1936, pp. 56-57.

⁴ Mihai SELEUȘEAN, «Cauzalitatea căsătoriilor mixte», *Sociologie românească*, an III, nr. 4-6, aprilie-iunie 1938, p. 229 (notre trad.).

⁵ Colette GUILLAUMIN, «„Je sais bien mais quand même“ ou les avatars de la notion race», in *Le Genre Humain. La science face au racisme*, Éditions Complexe, Bruxelles, 1986, p. 65.

⁶ *Ibidem*.

⁷ André LANGANEY, «Comprendre l'autrisme», in *Le Genre Humain...cit.*, p. 95.

de l'unité pour saisir l'autre»¹. Il faut être identique à l'Autre avant de procéder à la différenciation. L'Autre comme concept de la «différence» produit l'espacement, la distance entre celui qui opère la distinction et celui qui la subit.

Le fascisme italien place l'antiféminisme au cœur de son credo, auprès du racisme, de l'antilibéralisme et du militarisme². Pour Victoria de Grazia le fascisme est un «nouveau système sexué d'exploitation obéissant à une stratégie globale d'expansion de l'État»³. Les femmes italiennes sont appelées à faire partie des organisations fascistes où elles sont préparées pour la guerre totale⁴. Dans cet esprit du fascisme italien, Alexandrina Cantacuzino considère que la contribution des féministes à la création de la politique est indispensable.

Le féminisme des Balkans vu de l'Occident

En 1930 la libérale belge Georgette Ciselet écrit un livre sur la «situation légale de la femme en Belgique et à l'étranger»⁵. Dans le cinquième chapitre de son livre elle présente les États balkaniques, la Grèce, la Bulgarie, la Yougoslavie et la Roumanie, en considérant que dans ces pays «la situation des femmes présente de grandes analogies au point de vue civil, professionnel et économique»⁶. En ce qui concerne le domaine politique, Georgette Ciselet croit qu'«en Roumanie les femmes jouissent des droits politiques importants»⁷, par rapport à la Grèce où les femmes ne possèdent que «quelque embryon de puissance politique»⁸ ou à la Bulgarie et à la Yougoslavie qui ont refusé aux femmes la participation à la vie politique.

¹ Thierry LETERRE, «L'autre comme catégorie philosophique. Remarques sur les fondements métaphysiques et logiques de l'altérité», in Bertrand BADIE, Marc SADOUD (sous la dir.), *L'Autre. Études réunies pour Alfred Grosser*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1996, p. 116.

² Victoria DE GRAZIA, «Le Patriarcat fasciste. Mussolini et les Italiennes (1922-1940)», in Georges DUBY, Michelle PERROT (eds), *Histoire des Femmes en Occident...cit.*, p. 116.

³ *Ibidem*. Pour le libéralisme des années 1938-1960 le fascisme est une espèce du totalitarisme, v. Cristian PREDA, *Le libéralisme du désespoir. Tradition libérale et critique du totalitarisme dans les années 1938-1960*, Editura Universității din București, București, 2000, p. 13.

⁴ À la veille de la Seconde Guerre mondiale 3 180 000 de femmes italiennes ont une carte de membre d'un des groupes fascistes existants, v. Victoria DE GRAZIA, «Le Patriarcat fasciste...cit.», p. 136. Selon Johan Huizinga «la théorie de la guerre totale sacrifie les derniers éléments de la fonction culturelle et en même temps de la fonction de jeu» (notre trad.), v. Johan HUIZINGA, *Homo ludens. Incercare de determinare a elementului ludic al culturii*, trad. roum. H.R. Radian, Humanitas, București, 1998, p. 157. C'est intéressant d'observer un paradoxe: les femmes, productrices de la nation, sont mobilisées pour la guerre totale qui signifie sacrifier leurs enfants. On peut parler, comme Françoise Thébaud, de la «nationalisation des femmes», un processus mené par l'Etat et qui consiste dans la mobilisation du corps des femmes, v. Leora AUSLANDER, Michelle ZANCARINI-FOURNEL, «Le genre de la nation et le genre de l'État», in *Clio. Histoire, Femmes et Société*, no. 12, 2000, p. 13. Le désastre fasciste en Europe est annoncé par un Allemand, Ernst Jünger (ami de Mircea Eliade et Emil Cioran), dans un livre allégorique écrit en 1939 et qui va être interdit par Hitler, v. Ernst JÜNGER, *Pe falezele de marmură*, trad. roum. I. Roman, Paralela 45, Pitești, 2002.

⁵ Georgette CISELET, *La Femme. Ses droits, ses devoirs et ses revendications. Esquisse de la situation légale de la femme en Belgique et à l'étranger*, L'Églantine, Bruxelles, 1930.

⁶ *Ibidem*, p. 144.

⁷ *Ibidem*.

⁸ *Ibidem*.

En présentant la situation des femmes dans ces pays, l'auteur se concentre sur le cas de la Roumanie qui est plus évolué du point de vue de l'émancipation de la femme. Ciselet consacre deux pages à la Roumanie et seulement quelques lignes à la Bulgarie, à la Grèce ou la Yougoslavie. La première section du chapitre se réfère à la Bulgarie où les femmes n'ont aucun droit politique, la deuxième section continue avec la Yougoslavie où on retrouve la même situation et continue avec la troisième section dédiée à la Grèce. On y trouve le droit d'élire au niveau municipal (et pas le droit d'être élue) qui est accordé en 1927 et qui est exercé pour la première fois en 1929. Les femmes grecques bénéficient aussi des droits civils. Georgette Ciselet observe que la situation des femmes grecques est meilleure du point de vue civil que celle des femmes belges, leur capacité juridique étant plus étendue¹. Dès 1925 les femmes grecques peuvent entrer dans le barreau.

La quatrième section est dédiée à la Roumanie où le féminisme, encore inexistant il y a dix ans, selon Ciselet, «enregistre depuis quelques mois de retentissants succès»². Elle passe en revue le Décret-loi de 1919 qui mettait en place le système de cooptation des femmes dans les assemblées municipales et le dernier succès, la Loi électorale de 1929 qui accorde aux Roumaines le droit de vote pour la commune avec quelques conditions. Ciselet considère que cette loi élargit considérablement les droits politiques des Roumaines et reproduit l'opinion d'Alexandrina Cantacuzino qui considère que:

«La répercussion de cette loi dans la politique de la Roumanie va être considérable. Le recueillement, le sérieux avec lequel les femmes roumaines ont accueilli cette immense victoire prouvent leur maturité et prouvent aussi combien elles mesurent les grandes responsabilités qui leur incombent»³.

Aux yeux de Ciselet, il n'y a qu'un seul obstacle pour exercer les droits politiques: les maris qui, dans le milieu rural, empêchent leurs épouses de participer à la vie politique. C'est le seul élément qui fait que cette victoire ne soit pas complète. L'éducation de la femme paysanne pour savoir exercer ses droits politiques est un but principal des féministes roumaines pendant la période de l'entre-deux-guerres⁴. Un an avant la publication de l'ouvrage de Georgette Ciselet, en Roumanie on organise le XIV^e Congrès International d'Agriculture qui dresse la situation de la paysanne en Roumanie et dans les autres pays balkaniques, mais aussi occidentaux. Voilà les conditions de la vie féminine rurale en Roumanie, décrites par Alexandrina Cantacuzino à l'occasion de ce Congrès. On fait référence aux droits politiques et civils de la paysanne:

«Elle [la femme] est soumise et résignée, l'homme est son maître dont elle ne discute pas les ordres. Le divorce n'existe, pour ainsi dire, à la campagne; la vie patriarcale continue [...] La femme doit obtenir ses droits civils

¹ *Ibidem*, p. 145.

² *Ibidem*.

³ Alexandrina Cantacuzino citée par *Ibidem*, p. 146.

⁴ Savoir lire et écrire est le garant de la participation des femmes à la vie politique. Le livre est considéré en 1931 le plus puissant moyen de culture parmi les autres moyens, la radio et le cinéma, parce que le livre est le seul qui peut arriver dans les lieux inaccessibles à la radio ou au cinéma, dans les montagnes où habitent de nombreux Roumains, v. *Duminica Universului*, anul I (XXVII), nr. 1, 1931, p. 10.

qui lui assureront sa liberté économique et son rôle social dans la famille et aussi des droits politiques, qui fortifieront la famille, la société et l'État»¹.

Un autre rapport sur la paysanne roumaine est présenté par Maria Pop qui va devenir en 1939 la première femme sénateur de Roumanie. Elle parle de la «vigueur ethnique» de la paysanne et son «instinct de race»². Maria Pop propose d'examiner la manière de vivre de la paysanne roumaine pour voir si elle répond «aux intérêts biologiques de la race»³.

En analysant les droits civils des Roumaines, Ciselet observe:

«Comme les femmes belges, les femmes roumaines se lassèrent d'un statut familial qui les place juridiquement au même niveau que les enfants et les fous»⁴.

Une loi de 1929 offre en Roumanie aux femmes mariées la possibilité de s'engager dans un travail sans l'autorisation de leurs maris et de disposer de son salaire. Ciselet signale aussi un projet gouvernemental qui voit le mariage comme une association entre deux individus égaux et qui n'empêche pas la femme d'exercer les droits civils. En ce qui concerne le travail, la femme roumaine est admise dans toutes les Facultés universitaires, depuis 1919 elle est entrée dans l'Académie de Commerce et depuis 1918 elle peut voter dans les syndicats ouvriers⁵.

L'analyse de Georgette Ciselet sur les États balkaniques est concentrée plutôt sur la Roumanie qui est plus évoluée du point de vue des droits politiques et civils par rapport aux autres États balkaniques et même par rapport à la Belgique.

Conclusion

L'activité de la féministe roumaine Alexandrina Cantacuzino au niveau national et international apporte ses fruits dans les années '20. Les Roumaines obtiennent le droit de vote pour la commune en 1929. C'est une époque qui privilégie le nationalisme et les idées autoritaires qui influencent les actions d'Alexandrina Cantacuzino. Le GNFR créé en 1929 va être dissous en 1939 par le régime autoritaire du roi Carol II, mais l'écho des discours autoritaires et antisémites prononcés par Alexandrina Cantacuzino dans les années '30 se fera entendre dans les lois du maréchal Antonescu promulguées en 1940: la Loi pour la présence des commissaires

¹ Alexandrine Gr. CANTACUZÈNE, Présidente du Conseil National des Femmes Roumaines, Vice-Présidente du Conseil International des Femmes, «Les conditions de la vie féminine rurale en Roumanie. Mesures propres pour l'améliorer», in *XIV^{ème} Congrès International d'Agriculture...*cit., p. 5, p. 7. Autres rapports présentent la situation de la paysanne en Portugal, Tchécoslovaquie, Allemagne, Belgique, Autriche, Italie, Pologne, Danemark.

² Marie M. POP, «La contribution sociale et économique de la villageoise roumaine », in *Ibidem*, p. 3. Il est intéressant à observer dans ce rapport, à la p. 6, la comparaison avec l'Inde de Mahatma Gandhi qui demandait aux Indiennes d'économiser l'argent que le pays envoyait en Europe pour l'achat des tissus. La comparaison n'est pas surprenante si nous pensons que les femmes indiennes ont obtenu les droits politiques la même année que les Roumaines, en 1929.

³ *Ibidem*, p. 5.

⁴ Georgette CISELET, *La femme...*cit., p. 146.

⁵ *Ibidem*, pp. 147-148.

roumains dans les entreprises juives, la Loi pour l'obligation de la nationalité roumaine du personnel des entreprises, pour l'interdiction des mariages mixtes entre les Roumains et les Juifs. Au niveau national Alexandrina Cantacuzino continue son activité pendant les années de la Seconde Guerre mondiale: elle est la présidente du CNFR et de la Société Nationale Orthodoxe des Femmes Roumaines et membre du Conseil du patronage des Œuvres Sociales. Au niveau européen Alexandrina Cantacuzino est membre du CIF jusqu'à sa mort, en 1944.

Nous avons privilégié dans notre recherche la personnalité d'Alexandrina Cantacuzino, mais nous ne devons pas oublier l'apport des autres féministes pour l'obtention des droits politiques des Roumaines: Maria Baiulescu, la présidente de l'UFR ou Elena Meissner, présidente de l'Association pour l'Émancipation Civile et Politique des Femmes Roumaines, autant que les autres féministes membres de ces associations. Toutes ces femmes ont contribué à la reconnaissance des droits politiques des Roumaines, en prouvant que la femme, «avant d'être conservatrice, libérale, [...] démocrate, nationaliste, radicale, socialiste [...] elle doit être Féministe»¹.

¹ Eugenia DE REUSS-IANCULESCU, «Femeia română și politica. Conferință ținută la Congresul din Galați al Asociației pentru înaintarea și răspândirea științelor», *Drepturile femeii*, an II, ianuarie-februarie 1913.